



Ministère des Finances  
Canada

Department of Finance  
Canada



# LA REVUE FINANCIÈRE

## Publication du ministère des Finances

---

Résultats financiers d'août 2022

Canada 

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vice-première ministre et ministre des Finances, 2022  
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document  
en tout ou en partie doit être adressée au  
ministère des Finances Canada.

This publication is also available in English.

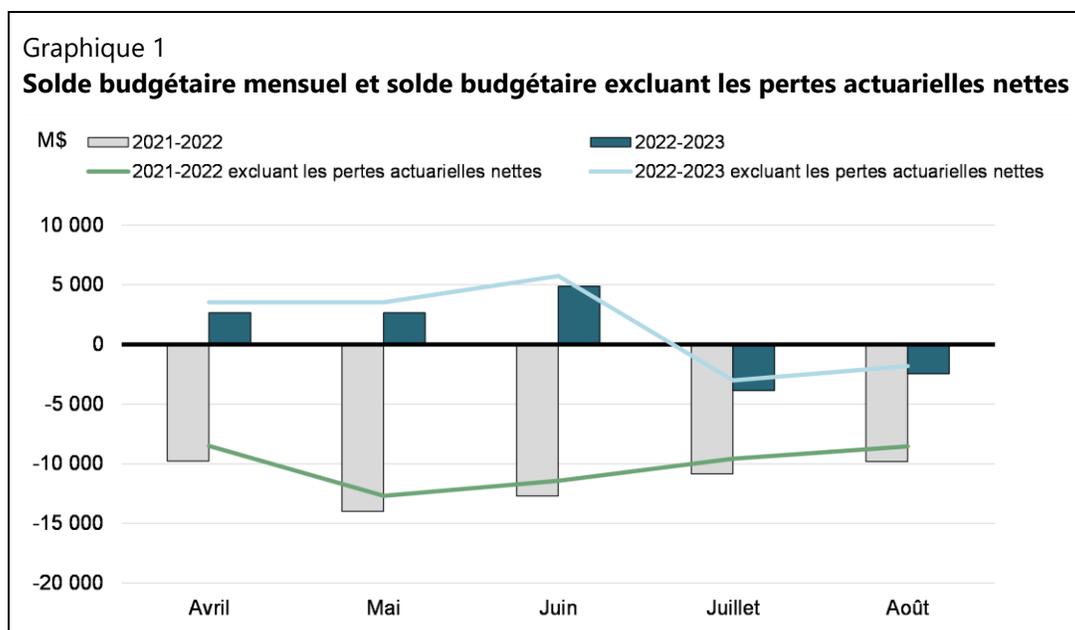
No de cat. F12-4F-PDF  
ISSN : 1487-0142

# Faits saillants

## Août 2022

Le mois d'août 2022 s'est soldé par un déficit budgétaire de 2,5 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 9,8 milliards en août 2021. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 1,8 milliard de dollars, comparativement à un déficit de 8,5 milliards pour la même période de 2021-2022. Le solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes actuarielles nettes découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.

Les résultats financiers du gouvernement pour 2022-2023 continuent de s'améliorer comparativement à ceux de 2021-2022, à mesure que l'incidence budgétaire de la crise de COVID-19 et le niveau sans précédent de mesures d'intervention temporaires relatives à la COVID-19 s'atténuent.



Comparativement à août 2021 :

- Les revenus ont augmenté de 3,6 milliards (12,0 %), ce qui s'explique plus précisément par la croissance des rentrées d'impôt sur le revenu et des autres revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont diminué de 4,8 milliards de dollars (12,9 %), principalement en raison de la baisse des paiements de transfert versés aux particuliers et aux entreprises causée par la fin des mesures temporaires relatives à la COVID.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,7 milliard de dollars (92,5 %), ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des taux d'intérêt, à un rajustement des résultats cumulatifs de l'exercice pour les intérêts sur les obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés afin de tenir compte des évaluations actuarielles préparées aux fins des *Comptes publics du Canada 2022* et aux rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,6 milliard de dollars (50,5 %), principalement en raison d'un rajustement effectué en août 2022 pour tenir compte des évaluations actuarielles mises à jour du gouvernement. Un rajustement semblable n'a été fait qu'en octobre de l'année précédente.

## Avril à août 2022

Pour la période d'avril à août de l'exercice 2022-2023, le gouvernement a affiché un excédent budgétaire de 3,9 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 57,2 milliards pour la même période de 2021-2022. L'excédent budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 8,0 milliards, comparativement à un déficit de 50,7 milliards pour la période d'avril à août 2021-2022.

Comparativement à 2021-2022 :

- Les revenus ont augmenté de 28,2 milliards de dollars (19,0 %) en raison d'une amélioration générale des sources de revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont diminué de 35,6 milliards de dollars (18,7 %), principalement en raison de la baisse des paiements de transfert versés aux particuliers et aux entreprises causée par la fin des mesures temporaires relatives à la COVID.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 5,1 milliards de dollars (52,8 %), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt et des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 2,3 milliards de dollars (36,5 %), principalement en raison d'un rajustement en août 2022 pour refléter les évaluations actuarielles mises à jour préparées pour les *Comptes publics du Canada 2022*. Un rajustement semblable n'a été fait qu'en octobre de l'année précédente.

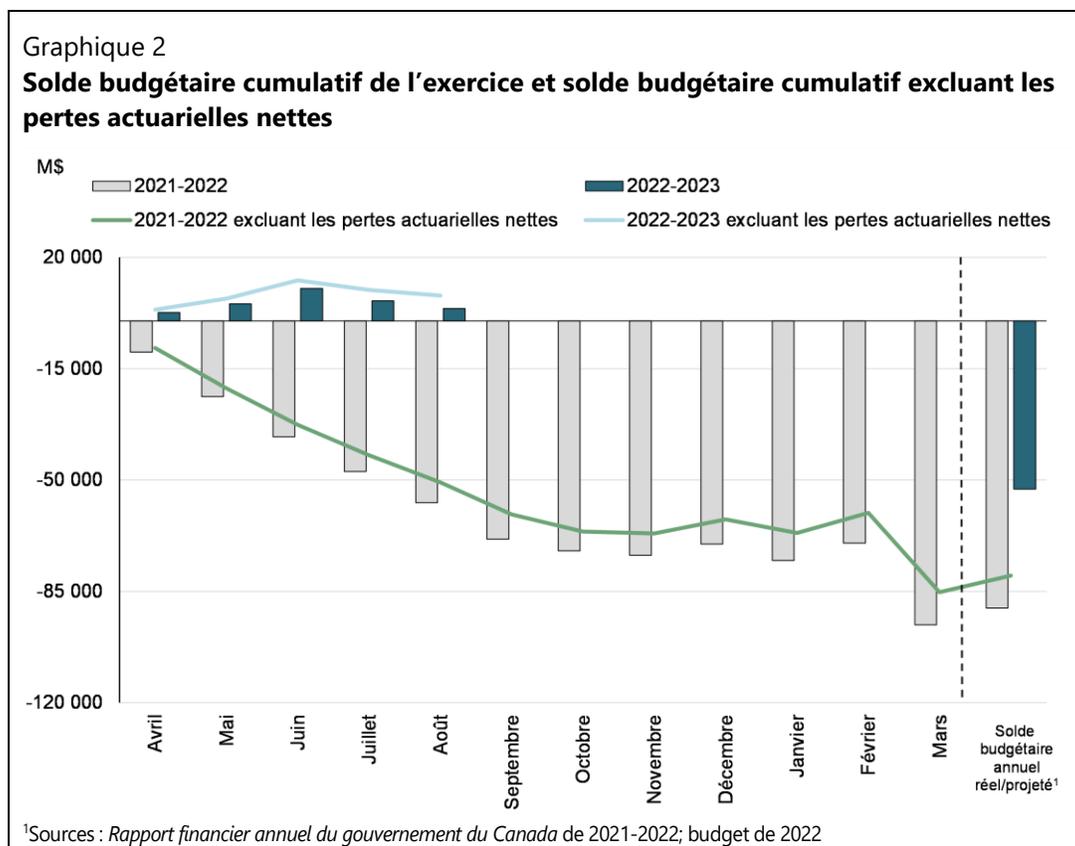


Tableau 1

**État sommaire des opérations**

M\$

	Août		Avril à août	
	2021	2022	2021-2022	2022-2023
<b>Opérations budgétaires</b>				
Revenus	30 437	34 081	148 967	177 197
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-37 126	-32 330	-190 044	-154 485
Frais de la dette publique	-1 855	-3 570	-9 662	-14 759
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	-8 544	-1 819	-50 739	7 953
Pertes actuarielles nettes	-1 283	-635	-6 415	-4 075
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-9 827	-2 454	-57 154	3 878
<b>Opérations non budgétaires</b>	2 357	-2 024	-22 223	-25 452
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	-7 470	-4 478	-79 377	-21 574
<b>Variation nette dans les activités de financement</b>	13 798	-5 229	101 503	26 249
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	6 328	-9 707	22 126	4 675
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>			81 514	96 937

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

## Revenus

Les revenus en août 2022 se sont élevés à 34,1 milliards de dollars, soit une augmentation de 3,6 milliards de dollars (12,0 %) par rapport à août 2021 en raison d'une amélioration générale de l'activité économique relativement aux répercussions les plus importantes de la COVID-19 au cours de l'exercice précédent.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 2,8 milliards de dollars (10,6 %) par rapport à la même période en 2021-2022, en raison d'une amélioration continue de la performance économique de plusieurs secteurs et dans les grandes sociétés (plus particulièrement les entreprises des secteurs financiers et des ressources naturelles), ainsi que d'une croissance de la rémunération du travail.
- Les produits en provenance du cadre du prix de la pollution par le carbone ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (27,8 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2022.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (13,8 %), sous l'effet de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les autres revenus, qui comprennent les bénéfices nets des sociétés d'État entreprises, le produit de la vente de biens et de services, le rendement des investissements et les revenus nets sur opérations de change ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (25,7 %), principalement sous l'effet des revenus d'intérêts et de pénalités et des bénéfices plus élevés des entreprises qui sont des sociétés d'État.

Les revenus de la période d'avril à août pour l'exercice 2022-2023 s'élevaient à 177,2 milliards de dollars, en hausse de 28,2 milliards (19,0 %) par rapport à la même période de 2021-2022.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 23,0 milliards de dollars (18,3 %) par rapport à la même période en 2021-2022, lorsque les restrictions liées à la COVID-19 pesaient sur les revenus, et en raison de la forte croissance économique qui se reflète particulièrement dans le revenu des sociétés et des particuliers ainsi que dans la vente au détail. Pour sa part, la portion fédérale des revenus tirés des droits d'accise sur le cannabis ayant fait l'objet d'une cotisation a augmenté de 18 millions pour la période d'avril à août, pour passer à 77 millions de dollars.
- Les produits issus du cadre du régime de tarification de la pollution ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (40,1 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2022.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,2 milliard de dollars (11,2 %), sous l'effet de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les autres revenus ont connu une augmentation de 3,1 milliards de dollars (30,5 %), principalement sous l'effet des revenus d'intérêts et de pénalités et des bénéfices plus élevés des sociétés d'État entreprises.

Tableau 2

**Revenus**

	Août		Variation	Avril à août		
	2021	2022		2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
<b>Revenus fiscaux</b>						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	14 879	15 506	4,2	71 533	77 228	8,0
Sociétés	4 773	6 800	42,5	25 143	35 844	42,6
Non-résidents	716	748	4,5	3 462	5 252	51,7
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	20 368	23 054	13,2	100 138	118 324	18,2
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	4 657	4 188	-10,1	19 264	23 095	19,9
Taxes sur l'énergie	480	623	29,8	2 066	2 244	8,6
Droits de douane à l'importation	463	570	23,1	2 247	2 684	19,4
Autres taxes et droits d'accise	498	834	67,5	2 410	2 810	16,6
Total des taxes et droits d'accise	6 098	6 215	1,9	25 987	30 833	18,6
Total des revenus fiscaux	26 466	29 269	10,6	126 125	149 157	18,3
<b>Produits issus du cadre du prix de la pollution</b>	396	506	27,8	2 237	3 134	40,1
<b>Cotisations d'assurance-emploi</b>	1 589	1 809	13,8	10 277	11 430	11,2
<b>Autres revenus</b>	1 986	2 497	25,7	10 328	13 476	30,5
<b>Total des revenus</b>	30 437	34 081	12,0	148 967	177 197	19,0

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

# Charges

Pour le mois d'août 2022, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 32,3 milliards de dollars, soit une baisse de 4,8 milliards (12,9 %) par rapport à août 2021.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont diminué de 3,2 milliards de dollars (23,6 %).
  - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (14,3 %), en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires. De plus, comme il a été annoncé dans le budget de 2021, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
  - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 2,3 milliards de dollars (48,1 %), en raison de l'amélioration des conditions du marché du travail.
  - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 1,6 milliard de dollars (99,8 %), principalement en raison de l'élimination progressive de la Prestation canadienne de relance économique en 2021-2022.
  - Les prestations pour enfants ont augmenté de 28 millions de dollars (1,4 %).
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (4,0 %), sous l'effet des augmentations prévues dans la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts de péréquation et des transferts aux territoires.
- Le retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution a diminué de 5 millions de dollars (6,6 %). On continuera de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les charges de programmes directes ont diminué de 1,9 milliard de dollars (11,0 %). Parmi les charges de programmes directes :
  - Les versements au titre de la Subvention salariale d'urgence du Canada ont diminué de 2,1 milliards de dollars (100,4 %) en raison de la fin du programme et des réévaluations des versements antérieurs.
  - Les autres paiements de transfert ont diminué de 0,6 milliard de dollars (10,7 %), principalement en raison du paiement unique versé aux aînés de 75 ans et plus en août 2021 et de la fin des mesures temporaires liées à la COVID-19, notamment la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer, paiements compensés en partie par une augmentation de l'aide internationale et des transferts ayant trait aux peuples autochtones.
  - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (8,8 %), en grande partie sous l'effet de la hausse des coûts liés au personnel.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,7 milliard de dollars (92,5 %), principalement sous l'effet de taux d'intérêt plus élevés, d'un rajustement des résultats cumulatifs de l'exercice pour les intérêts sur les obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés pour tenir compte des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada* de 2022 et des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont diminué de 0,6 milliard de dollars (50,5 %) en raison principalement d'un rajustement en août 2022 pour tenir compte des évaluations actuarielles mises à jour du gouvernement. Un rajustement semblable n'a été fait qu'en octobre de l'année précédente.

Pour la période d'avril à août de l'exercice 2022-2023, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 154,5 milliards de dollars, soit une baisse de 35,6 milliards (18,7 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont diminué de 22,1 milliards de dollars (31,8 %).
  - Les prestations aux aînés ont augmenté de 2,4 milliards de dollars (9,5 %), principalement en raison de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
  - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 11,8 milliards de dollars (55,1 %), en raison de l'amélioration des conditions du marché du travail.
  - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 11,5 milliards de dollars (98,0 %), principalement en raison de l'élimination progressive de la Prestation canadienne de relance économique.
  - Les prestations pour enfants ont diminué de 1,2 milliard de dollars (10,3 %), ce qui est principalement attribuable au paiement du supplément temporaire pour jeunes enfants de l'Allocation canadienne pour enfants en 2021-2022.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (4,5 %), ce qui est principalement attribuable aux transferts pancanadiens relatifs à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants, qui ont commencé en 2021-2022, ainsi qu'à la croissance prévue par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts de péréquation et des transferts aux territoires. Ces augmentations ont été compensées en partie par une variation d'une année sur l'autre dans le calendrier des versements du Fonds pour le développement des collectivités du Canada et des transferts relatifs aux soins à domicile et aux soins de santé mentale.
- Les produits issus du cadre de prix de la pollution ont diminué de 0,3 milliard de dollars (9,4 %), ce qui est attribuable en grande partie à un changement dans la prestation de l'Incitatif à agir pour le climat, qui passera d'un crédit offert annuellement par l'intermédiaire de la déclaration de revenus à une prestation trimestrielle.
- Les charges de programmes directes ont diminué de 14,7 milliards de dollars (18,2 %). Parmi les charges de programmes directes :
  - Les versements au titre de la Subvention salariale d'urgence du Canada ont diminué de 14,7 milliards de dollars (100,8 %) en raison de la clôture du programme et des réévaluations des versements antérieurs.
  - Les autres paiements de transfert ont diminué de 1,7 milliard de dollars (6,8 %), en grande partie sous l'effet de l'élimination temporaire des mesures d'intervention temporaires liées à la COVID-19 et d'un paiement unique versé aux aînés de 75 ans et plus en août 2021. Cette diminution a été compensée en partie par une augmentation de l'aide internationale et des transferts ayant trait aux peuples autochtones.
  - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 1,7 milliard de dollars (4,1 %), ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des charges de personnel.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 5,1 milliards de dollars (52,8 %), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt et des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 2,3 milliards de dollars (36,5 %), en grande partie sous l'effet d'un rajustement en août 2022 pour tenir compte des évaluations actuarielles mises à jour préparées pour les *Comptes publics du Canada* de 2022. Un rajustement semblable n'a été fait qu'en octobre de l'année précédente.

Tableau 3

**Charges**

	Août			Avril à août		
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
<b>Principaux transferts aux particuliers</b>						
Prestations aux aînés	5 006	5 723	14,3	24 968	27 348	9,5
Prestations d'assurance-emploi	4 727	2 452	-48,1	21 366	9 594	-55,1
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs <sup>1</sup>	1 625	4	-99,8	11 788	241	-98,0
Prestations pour enfants	1 986	2 014	1,4	11 295	10 126	-10,3
Total des principaux transferts aux particuliers	13 344	10 193	-23,6	69 417	47 309	-31,8
<b>Principaux transferts aux autres administrations</b>						
Transfert canadien en matière de santé	3 594	3 767	4,8	17 969	18 837	4,8
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 289	1 328	3,0	6 447	6 641	3,0
Péréquation	1 743	1 827	4,8	8 713	9 133	4,8
Formule de financement des territoires	298	310	4,0	2 295	2 386	4,0
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	-	-	s.o.	-	2 219	s.o.
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	-	-	s.o.	2 320	1 134	-51,1
Soins à domicile et soins de santé mentale	-	-	s.o.	750	1	-99,9
Autres arrangements fiscaux <sup>2</sup>	-482	-531	-10,2	-2 377	-2 625	-10,4
Total des principaux transferts aux autres administrations	6 442	6 701	4,0	36 117	37 726	4,5
<b>Retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution</b>	76	71	-6,6	3 526	3 194	-9,4
<b>Charges de programmes directes</b>						
Subvention salariale d'urgence du Canada	2 087	-8	-100,4	14 582	-112	-100,8
Autres paiements de transfert	5 812	5 188	-10,7	25 408	23 677	-6,8
Charges de fonctionnement	9 365	10 185	8,8	40 994	42 691	4,1
Total des charges de programmes directes	17 264	15 365	-11,0	80 984	66 256	-18,2
<b>Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes</b>	37 126	32 330	-12,9	190 044	154 485	-18,7
<b>Frais de la dette publique</b>	1 855	3 570	92,5	9 662	14 759	52,8
<b>Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes</b>	38 981	35 900	-7,9	199 706	169 244	-15,3
Pertes actuarielles nettes	1 283	635	-50,5	6 415	4 075	-36,5
<b>Total des charges</b>	40 264	36 535	-9,3	206 121	173 319	-15,9

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

<sup>2</sup> Les autres arrangements fiscaux comprennent : le recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents, qui représentent les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, les subventions législatives, et d'autres éléments.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

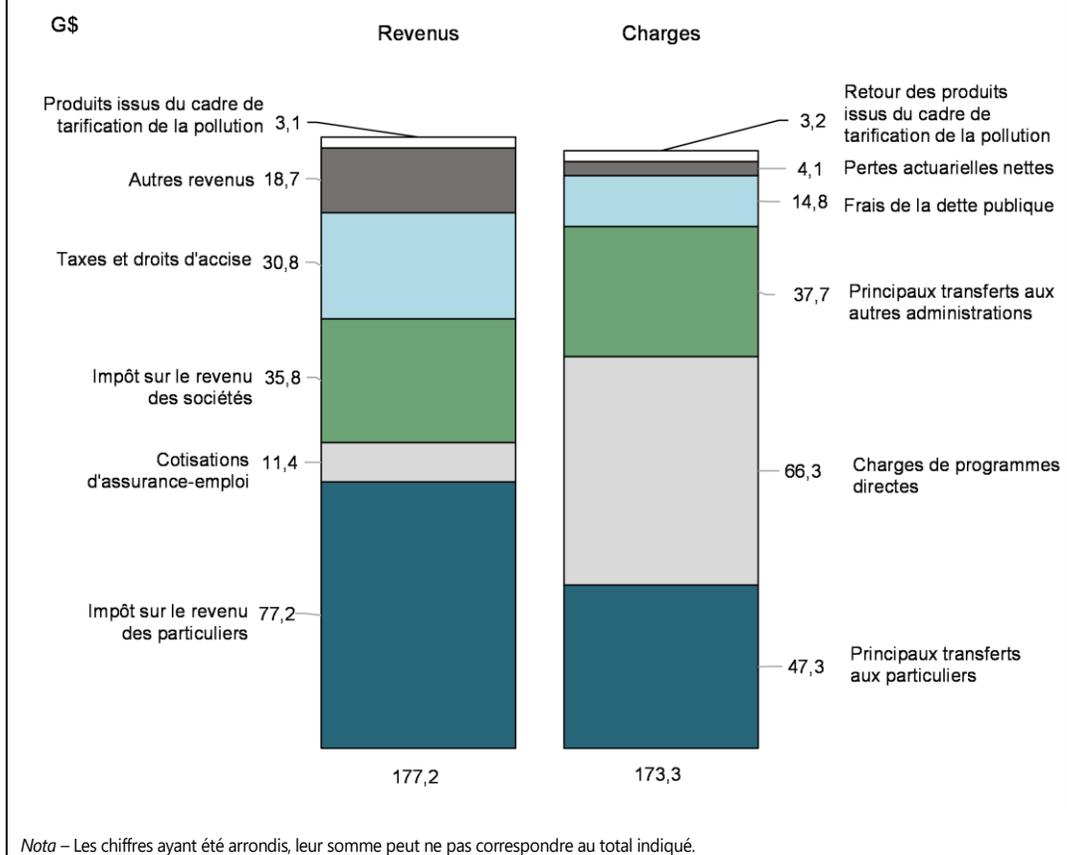
Tableau 4

**Total des charges, par article de charges**

	Août			Avril à août		
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paiements de transfert	27 761	22 145	-20,2	149 050	111 794	-25,0
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	4 881	6 106	25,1	24 012	25 761	7,3
Transports et communications	209	282	34,9	797	1 031	29,4
Information	74	56	-24,3	184	143	-22,3
Services professionnels et spéciaux	1 143	1 224	7,1	4 638	5 158	11,2
Location	241	333	38,2	1 554	1 807	16,3
Réparation et entretien	256	350	36,7	1 045	1 429	36,7
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 502	653	-56,5	3 348	2 717	-18,8
Autres subventions et charges	597	745	24,8	3 095	2 465	-20,4
Amortissement des immobilisations corporelles	454	425	-6,4	2 283	2 131	-6,7
Perte nette sur cession de biens	8	11	37,5	38	49	28,9
Total des autres charges	9 365	10 185	8,8	40 994	42 691	4,1
<b>Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes</b>	<b>37 126</b>	<b>32 330</b>	<b>-12,9</b>	<b>190 044</b>	<b>154 485</b>	<b>-18,7</b>
<b>Frais de la dette publique</b>	<b>1 855</b>	<b>3 570</b>	<b>92,5</b>	<b>9 662</b>	<b>14 759</b>	<b>52,8</b>
<b>Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes</b>	<b>38 981</b>	<b>35 900</b>	<b>-7,9</b>	<b>199 706</b>	<b>169 244</b>	<b>-15,3</b>
Pertes actuarielles nettes	1 283	635	-50,5	6 415	4 075	-36,5
<b>Total des charges</b>	<b>40 264</b>	<b>36 535</b>	<b>-9,3</b>	<b>206 121</b>	<b>173 319</b>	<b>-15,9</b>

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3  
Revenus et charges (d'avril à août 2022)



## Besoins financiers de 21,6 milliards de dollars d'avril à août 2022

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu de l'excédent budgétaire de 3,9 milliards de dollars et des besoins financiers de 25,5 milliards au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril à août 2022 s'est soldée par des besoins financiers de 21,6 milliards, comparativement à des besoins financiers de 79,4 milliards pour la même période de l'exercice précédent.

Tableau 5

**Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers**

M\$

	Août		Avril à août	
	2021	2022	2021-2022	2022-2023
<b>Solde budgétaire (déficit ou excédent)</b>	-9 827	-2 454	-57 154	3 878
<b>Opérations non budgétaires</b>				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs <sup>1</sup>	3 827	3 249	-11 590	-11 282
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	1 411	1 375	6 105	5 568
Comptes de changes et produits dérivés <sup>1</sup>	-2 214	-5 778	-9 397	-14 406
Prêts, placements et avances	-1 007	-745	-7 659	-4 623
Actifs non financiers	340	-125	318	-709
Total des opérations non budgétaires	2 357	-2 024	-22 223	-25 452
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	-7 470	-4 478	-79 377	-21 574

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Les chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours selon une nouvelle norme comptable. Pour plus de détails, voir la note 8 à la fin du présent document.

## Activités nettes de financement en hausse de 26,2 milliards de dollars

Le gouvernement a comblé ces besoins financiers de 21,6 milliards de dollars et augmenté ses soldes de trésorerie de 4,7 milliards en haussant de 26,2 milliards la dette non échue. L'accroissement de la dette non échue a principalement été opéré par l'émission d'obligations négociables.

À la fin du mois d'août 2022, les soldes de trésorerie s'élevaient à 96,9 milliards de dollars, soit 15,4 milliards de plus qu'à la fin du mois d'août 2021.

Tableau 6

**Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement**

M\$

	Août		Avril à août	
	2021	2022	2021-2022	2022-2023
<b>Ressources ou besoins financiers</b>	-7 470	-4 478	-79 377	-21 574
<b>Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement</b>				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables <sup>1</sup>	16 282	-10 537	90 884	26 546
Bons du Trésor <sup>1</sup>	-3 402	1 816	4 574	-7 810
Titres au détail	-4	-	-13	-
Total des emprunts en dollars canadiens	12 876	-8 721	95 445	18 736
Emprunts en devises <sup>1</sup>	937	3 512	6 016	7 639
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	13 813	-5 209	101 461	26 375
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-15	-20	42	-126
<b>Variation nette dans les activités de financement</b>	13 798	-5 229	101 503	26 249
<b>Variation de la trésorerie</b>	6 328	-9 707	22 126	4 675
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>			81 514	96 937

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Les chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours selon une nouvelle norme comptable. Pour plus de détails, voir la note 8 à la fin du présent document.

## Dettes fédérales

La dette fédérale, ou déficit accumulé, correspond à l'écart entre le total des passifs et le total des actifs du gouvernement. La variation d'une année à l'autre du déficit accumulé reflète le solde budgétaire cumulé de l'exercice, auquel s'ajoutent les autres éléments du résultat global et les gains et pertes de réévaluation.

- Les autres éléments du résultat global se composent de certains gains et pertes non réalisés sur des instruments financiers ainsi que de gains et pertes actuariels liés aux régimes de retraite et autres avantages futurs des employés qui sont comptabilisés par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques.
- Les gains et pertes de réévaluation représentent les changements à la valeur marchande des produits dérivés, comme les accords de swaps et les contrats à terme sur devises, auxquels le gouvernement a recours pour gérer les risques financiers. Tout comme dans le cas d'autres revenus ou pertes globaux, les gains et pertes de réévaluation ne sont pas pris en compte dans le solde budgétaire, mais sont plutôt imputés directement au déficit accumulé. Le gouvernement a commencé à prendre en compte les gains et les pertes de réévaluation en 2022-2023 avec l'adoption d'une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les instruments financiers (voir la note 8).

Le déficit accumulé a diminué de 4,8 milliards de dollars d'avril à août 2022, en raison de l'excédent budgétaire de 3,9 milliards de dollars, de 0,7 milliard constatés au titre des autres éléments du résultat global et de 0,2 milliard en gains de réévaluation nets.

Tableau 7

**État condensé de l'actif et du passif**

M\$

	<b>Solde d'ouverture au 1<sup>er</sup> avril 2022</b>		
	<b>Note 8</b>	<b>31 août 2022</b>	<b>Variation</b>
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	262 220	230 880	-31 340
Passifs financiers dérivés <sup>1</sup>	2 778	167	-2 611
Dette portant intérêt			
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	1 043 989	1 070 535	26 546
Bons du Trésor	186 877	179 067	-7 810
Total partiel	1 230 866	1 249 602	18 736
Payable en devises	14 473	22 112	7 639
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	5 366	5 240	-126
Total de la dette non échue	1 250 705	1 276 954	26 249
Régimes de retraite et autres passifs			
Régimes de retraite du secteur public	167 666	165 653	-2 013
Autres avantages futurs des employés et des anciens combattants	159 705	167 468	7 763
Autres passifs	7 707	7 525	-182
Total des régimes de retraite et autres passifs	335 078	340 646	5 568
Total de la dette portant intérêt	1 585 783	1 617 600	31 817
<b>Total des passifs</b>	<b>1 850 781</b>	<b>1 848 647</b>	<b>-2 134</b>
<b>Actifs financiers</b>			
Trésorerie et créances	280 026	264 643	-15 383
Comptes d'opérations de change	104 031	119 357	15 326
Actifs financiers dérivés <sup>1</sup>	3 403	61	-3 342
Prêts, placements et avances (après déduction des provisions) <sup>2</sup>	207 031	212 347	5 316
Actifs des régimes de retraite du secteur public	9 203	9 203	-
Total des actifs financiers	603 694	605 611	1 917
<b>Dette nette</b>	<b>1 247 087</b>	<b>1 243 036</b>	<b>-4 051</b>
<b>Actifs non financiers</b>	<b>105 268</b>	<b>105 977</b>	<b>709</b>
<b>Dette fédérale (déficit accumulé)</b>	<b>1 141 819</b>	<b>1 137 059</b>	<b>-4 760</b>

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Le solde net des actifs et passifs dérivés au 31 août 2022 comprend des gains de réévaluation de 0,2 milliard de dollars provenant du changement à leur valeur marchande pendant la période d'avril à août 2022.

<sup>2</sup> Le montant du 31 août 2022 inclut des gains de 0,7 milliard de dollars au titre des autres éléments du revenu global enregistrés par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises d'État pour la période d'avril à août 2022.

## Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les *Comptes publics du Canada*.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des *Comptes publics du Canada* accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les *Comptes publics du Canada* annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.
8. Reclassification de l'information comparative et rajustement aux soldes d'ouverture :
  - i) À compter de 2022-2023, le gouvernement a adopté une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations représentent les obligations découlant d'une entente, d'un contrat, de la loi ou d'une obligation implicite ou morale consistant à entreprendre des mesures particulières pour mettre hors service des immobilisations corporelles à la fin de leur vie utile. Cela comprend les activités comme la mise hors service de réacteurs nucléaires et l'enlèvement de l'amiante. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur le solde budgétaire de l'exercice en cours. Cette norme a été appliquée de manière rétroactive modifiée et les opérations budgétaires de l'exercice précédent n'ont pas été indiquées de nouveau aux fins de *La revue financière*. Toutefois, un ajustement du solde d'ouverture du déficit accumulé pour 2022-2023 a été pris en compte dans le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif. Le montant de ce rajustement peut faire l'objet d'une révision à la lumière de nouveaux renseignements.

- ii) Également à compter de 2022-2023, le gouvernement a adopté une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les instruments financiers. Les instruments financiers comprennent les créances, les créditeurs, les titres de créances, les dettes et les dérivés, comme les contrats à terme et les swaps de devises. Selon la nouvelle norme, les dérivés, qui étaient indiqués auparavant au coût historique, sont comptabilisés à la juste valeur marchande. Les variations de la juste valeur marchande des dérivés ne sont pas prises en compte dans le solde budgétaire, mais elles sont plutôt imputées directement au déficit accumulé à titre gains et de pertes de réévaluation. L'adoption de cette norme a également donné lieu à la reclassification de certains comptes, comme suit :
- les swaps de devises, indiqués auparavant comme faisant partie de la dette non échue, sont classifiés comme des dérivés et indiqués à l'extérieur de la dette non échue;
  - les contrats à termes, indiqués auparavant comme faisant partie des comptes créditeurs et des charges à payer, sont indiqués comme des dérivés;
  - les intérêts courus, indiqués auparavant comme faisant partie des comptes créditeurs et des charges à payer, sont maintenant inclus dans la catégorie associée aux dettes non échues (soit, les obligations négociables sur le marché, les bons du Trésor et les emprunts en devises);
  - les escomptes et primes non amortis sur la dette contractée sur les marchés, indiqués auparavant comme un poste distinct au sein des dettes non échues, sont maintenant inclus dans la catégorie associée aux dettes non échues (soit, les obligations négociables sur le marché, les bons du Trésor et les emprunts en devises).

Cette norme a été appliquée de manière prospective. Les opérations budgétaires de l'exercice précédent n'ont pas été indiquées de nouveau, mais les soldes de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, reflète également un rajustement du solde d'ouverture du déficit accumulé pour 2022-2023.

Voici le sommaire d'un rapprochement de la reclassification et d'un rajustement au solde d'ouverture de la situation financière du gouvernement au 1<sup>er</sup> avril 2022 :

Tableau 8

**Sommaire des reclassifications et rajustements aux soldes d'ouverture**

M\$

	<b>Solde de clôture au 31 mars 2022<sup>1</sup></b>	<b>Effet du changement sur la convention comptable pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations</b>	<b>Effet du changement sur la convention comptable pour les instruments financiers</b>	<b>Solde d'ouverture au 1<sup>er</sup> avril 2022</b>
<b>Passifs</b>				
Créditeurs et charges à payer	260 288	6 095	(4 163)	262 220
Passifs financiers dérivés	-	-	2 778	2 778
Dette portant intérêt				
Dette non échue				
Payable en dollars canadiens				
Obligations négociables	1 030 896	-	13 093	1 043 989
Bons du Trésor	187 381	-	(504)	186 877
Total partiel	1 218 277	-	12 589	1 230 866
Payable en devises	14 451	-	22	14 473
Réévaluation de swaps de devises	(2 246)	-	2 246	-
Escomptes et primes non amortis sur la dette contractée sur les marchés	7 443	-	(7 443)	-
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	5 366	-	-	5 366
Total de la dette non échue	1 243 291	-	7 414	1 250 705
Régimes de retraite et autres passifs	335 078	-	-	335 078
Total de la dette portant intérêt	1 578 369	-	7 414	1 585 783
<b>Total des passifs</b>	<b>1 838 657</b>	<b>6 095</b>	<b>6 029</b>	<b>1 850 781</b>
<b>Actifs financiers</b>				
Actifs financiers dérivés	-	-	3 403	3 403
Autres actifs financiers	600 291	-	-	600 291
Total des actifs financiers	600 291	-	3 403	603 694
<b>Dette nette</b>	<b>1 238 366</b>	<b>6 095</b>	<b>2 626</b>	<b>1 247 087</b>
<b>Actifs non financiers</b>	<b>103 873</b>	<b>1 395</b>	<b>-</b>	<b>105 268</b>
<b>Dette fédérale (déficit accumulé)</b>	<b>1 134 493</b>	<b>4 700</b>	<b>2 626</b>	<b>1 141 819</b>

<sup>1</sup> Source : Comptes publics du Canada de 2022

Nota – Sauf avis contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Bradley.Recker@fin.gc.ca.

Octobre 2022